

A207 Seuil de porte-fenêtre donnant sur une terrasse

08/2019 Selon norme SIA 500, chiffre 10.1.3 et enveloppe des édifices suisses: notice concernant les raccordements d'étanchéité aux portes et éléments de fenêtres

Principes selon norme SIA 500

- les portes et les portes fenêtres donnant sur des terrasses, des balcons ou des places extérieures ne doivent pas comporter de seuils
- les ressauts d'une hauteur maximale de 25 mm sont admis
- les seuils indispensables du point de vue constructif sont admis pour autant qu'ils ne dépassent pas une hauteur de 25 mm par rapport aux niveaux des sols intérieurs et extérieurs

Exigences

- caniveau pour toits plats devant le seuil, section min 2'000 mm²
- résistance à la pression de l'isolation thermique $\geq 350\text{kPa}$
- étanchéité selon norme SIA 271

